

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

MERCREDI, 22 février 1933.

La séance est ouverte à trois heures.

COMITE DE LA BANQUE ET DU COMMERCE

M. R. C. MATTHEWS (Toronto-Centre-Est) dépose le premier rapport du comité permanent de la banque et du commerce et en propose l'adoption.

La motion est adoptée.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

PRIORITÉ DES AFFAIRES DE L'INITIATIVE DU GOUVERNEMENT LES LUNDI ET MERCREDI

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) propose:

Qu'à partir du lundi, 27 courant, et tous les lundis et mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les affaires de l'initiative gouvernementale auront priorité sur toutes les autres affaires, sauf les questions et les demandes de dépôt de documents et sur les bills d'intérêt privé, les lundis.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Je ne prends pas la parole pour m'opposer à la motion, mais pour demander à mon très honorable ami s'il permettra de la réserver jusqu'à vendredi. J'agis ainsi parce que, à ma connaissance, certains députés désirent parler au sujet de la proposition de l'honorable représentant de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth), n'en ayant pas encore eu l'occasion. Il est possible qu'ils l'aient demain. Dans ce cas, le groupe libéral ne s'opposera pas à la motion à l'étude. Mais si cette occasion ne se présente pas demain, je demanderai à mon très honorable ami de nous réserver lundi prochain à cette fin.

Le très hon. M. BENNETT: Je réserverai avec plaisir la motion jusqu'à vendredi. Il n'est pas nécessaire de mettre la motion aux voix dès maintenant, monsieur l'Orateur. Mais je note qu'on ne pourrait la discuter lundi.

Le très hon. MACKENZIE KING: Ne suivrait-elle pas immédiatement les motions d'initiative parlementaire?

Le très hon. M. BENNETT: Elle se lit: "à partir du lundi 27 courant." Il faudrait faire une exception pour lundi prochain.

Le très hon. MACKENZIE KING: Vendredi, s'il en est besoin, je demanderai cette exception. Sinon, je n'en ferai rien.

(La motion est réservée.)

MUTATION DANS LES COMITES

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) propose:

Que le nom de M. Munn soit substitué à celui de M. Vallance dans le comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

(La motion est adoptée.)

TERRE-NEUVE

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ÉTAT FINANCIER ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je désire faire une déclaration au sujet de Terre-Neuve. On en fait une semblable aujourd'hui même à la Chambre des communes anglaises et à Terre-Neuve.

Il a plu à Sa Majesté de nommer une commission royale chargée d'étudier l'avenir de Terre-Neuve, surtout du point de vue financier et des perspectives qui s'offrent en ce domaine. Elle est composée du très honorable lord Amulree, C.B.R., C.R., nommé par le gouvernement de Sa Majesté pour le Royaume-Uni, président; M. C. A. Magrath, LL.D., désigné par le Gouvernement de Sa Majesté pour le Canada; Sir William Stavert, K.B.E., nommé par le gouvernement de Sa Majesté pour Terre-Neuve. M. P. A. Clutterbuck, C.M., du ministère des dominions, remplira les fonctions de secrétaire.

M. WILLIAM DUFF (Antigonish-Guysborough): L'autre jour, j'ai retiré ma question relative à la somme des obligations garanties ou acquittées par le Canada pour le compte de Terre-Neuve, dans l'espoir que le premier ministre ferait une déclaration sur ce sujet. Sa déclaration d'aujourd'hui ne fait pas du tout allusion à cette question.